

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT
MONTRÉAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461
RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

AUTOUR DE LA CONSCRIPTION

La campagne du "Board of Trade", ses tenants et aboutissants — Démarches à Ottawa, appel aux sociétés similaires, la réponse qu'elles pourraient faire — Wilson-McCurdy — Le "Board" réclame de nouvelles exemptions — Pourquoi ne les a-t-il pas spécifiées dans son vœu? — Les conséquences logiques de son attitude — Service au Canada ou en Europe? — Pourquoi le "Board" ne s'explique-t-il pas clairement? — Le devoir de ceux qui estiment la manœuvre dangereuse: opposer campagne à campagne.

Le conseil du Board of Trade a décidé hier que l'attitude de la dernière assemblée générale lui imposait le devoir de donner au vœu de mardi des suites d'ordre pratique. On l'avait déjà communiqué au premier ministre intermédiaire, M. Foster, et au ministre de la Milice, M. Kemp; on a décidé qu'une forte délégation devrait se rendre auprès des ministres fédéraux pour appuyer de nouveau les conclusions de ce vœu et qu'afin de permettre aux grandes associations commerciales du pays d'entrer dans le mouvement, on leur communiquerait le texte de la proposition adoptée mardi.

Ceux qui auraient pu douter encore du caractère tactique de la réunion de l'autre jour sauront maintenant à quoi s'en tenir. Il est évident que nous sommes, comme le Devoir en a maintes fois averti ses lecteurs, en présence d'une campagne organisée, d'un bout à l'autre du pays, pour peser sur la décision du gouvernement. Les dépêches nous en apportent chaque jour de nouvelles preuves: les directeurs de la manœuvre font jouer toutes les influences disponibles: les clubs féminins comme les sociétés commerciales, les loges orangistes comme les clubs de femmes. Le mouvement est plus considérable même qu'il n'y paraît en lisant les dépêches: les journaux de l'Ontario et de l'Ouest nous signalent toute une série de manifestations dont le télégraphe n'avait rien dit. Il semble qu'on ne tienne pas à afficher l'ampleur des succès obtenus, de crainte probablement de trop faire voir, par la simultanéité et la ressemblance des vœux adoptés, leur communauté d'origine et de laisser deviner la main qui dirige tout, de crainte aussi peut-être de susciter de trop vigoureuses réactions.

La campagne a été indirectement stimulée par le mot de M. Foster: *Le gouvernement ne peut devancer l'opinion publique*. Elle l'a été directement par l'attitude et les discours de M. McCurdy à Montréal. Car, s'il est juste, et nous ne nous en sommes pas privés, de marquer l'inconvenance des paroles du général Wilson, il est injuste de ne frapper que sur lui. M. McCurdy, son "boss", comme disait, dans un style qui rappelle davantage son métier de courtier d'assurances que ses hautes fonctions militaires, M. le général Wilson lui-même, l'a formellement encouragé, a nettement couvert son incartade au banquet militaire, l'indiscutablement incité à en commettre d'autres. — Et il ne faut pas oublier que M. Kemp est à son tour responsable des actes de son subordonné McCurdy, que tous les ministres sont solidaires du ministre de la Milice.

La décision prise par le conseil du Board of Trade souligne avec éclat l'une des incongruences que nous signalions hier. Les membres du Board ont réclamé unanimement, mardi, la mise en vigueur, immédiate et sans restrictions, de la loi de la Milice. Or les deux seuls orateurs qui aient abordé cet aspect du sujet, MM. les colonels Birchall et Ballantyne, ont déclaré qu'à leur avis la loi ne devrait pas atteindre les agriculteurs, les ouvriers des fabriques de munitions et les employés des compagnies de transport. C'était la preuve, disions-nous hier, qu'en dépit de leurs protestations de loyalisme, les deux colonels étaient hantés par la préoccupation des dangers d'ordre économique que ferait courir au pays l'application du vœu qu'ils appuyaient; c'était la preuve aussi, faisons-nous observer, que ces préoccupations devaient trasser l'ensemble des auditeurs, car, autrement, MM. Birchall et Ballantyne n'y auraient pas tant insisté.

Le projet de lettre du conseil du Board aux sociétés similaires que nous apporte la Gazette de ce matin (page 5, colonne 4) met ce point hors de doute. Il dira, en transmettant à ces sociétés le vœu de mardi, que "le sentiment du Board, tel qu'exprimé à la réunion générale, est que le gouvernement exempterait naturellement du service militaire prévu par la Loi, ceux qui sont employés dans certaines industries et occupations productrices essentielles, y compris (notez bien que cela n'est pas limitatif) l'agriculture, les mines, les chemins de fer, les munitions, la marine marchande et les pêcheries."

Mais, si tel est votre sentiment, pourquoi justement répondre les autres sociétés, pourquoi avez-vous adopté un vœu qui ne fait aucune exception? Pourquoi avez-vous réclamé la mise en vigueur d'une loi qui prévoit un certain nombre d'exemptions, mais pas du tout celles que vous désirez? Pourquoi votre rédaction dit-elle, en réalité, le contraire de ce que vous nous dites être votre pensée? En vertu de quel texte législatif le gouvernement pourrait-il vous donner satisfaction? Au fond, c'est toute une législation nouvelle que vous réclamez: pourquoi n'avez-vous pas le courage de le dire? Et où voulez-vous que les autorités gouvernementales voient l'expression de votre sentiment vrai: dans le vœu qui réclame l'application de la loi actuelle — laquelle ne tient aucun compte des exemptions dont vous parlez — ou dans la lettre qui énumère ces exemptions?

Il y a plus, pourquoi encore dire les autres sociétés. Votre lettre démontre que vous estimez contraire à l'intérêt du pays l'enrôlement des agriculteurs, des mineurs, des employés des compagnies de transport, des ouvriers des fabriques de munitions, des matelots de la marine marchande, des pêcheurs et de quelques autres. Pourquoi, n'avez-vous pas demandé, en termes clairs, que non seulement ils soient exemptés du service obligatoire, mais qu'on cesse de faire chez eux du recrutement? Car, qu'ils partent d'une façon ou de l'autre, la perte est égale du point de vue production...

Sur un autre point encore, le projet de lettre d'envoi apporte d'intéressantes précisions. Il devra dire que "la mise en vigueur de la loi (de la Milice) n'implique pas nécessairement qu'aucun homme devra faire au-delà des mers du service obligatoire, mais que ce serait probablement le moyen d'éviter celui-ci, car l'expérience démontre qu'une fois que les hommes prennent leur part de l'entraînement et de la discipline de la milice, ils s'offrent volontairement pour le service au-delà des mers."

Mais, pourquoi encore répondre les destinataires de cette lettre, quelle est votre pensée, à vous? Pourquoi réclamez-vous la mise en vigueur immédiate de la loi de la Milice? Est-ce simplement pour fournir au recrutement volontaire un terrain de culture favorable, ou pour préparer les éléments qu'on enverra ensuite là-bas, qu'ils le veulent ou non? Tous vos orateurs ont déclaré qu'il fallait combler et fortifier les rangs du corps expéditionnaire. Suivant l'expression du Herald, "la campagne a pour objet la conscription" pure et simple. Si vous partagez l'opinion des officiers que vous avez acclamés, pourquoi ne pas le dire? Et si vous ne la partagez pas, pourquoi encore n'avez-vous pas le courage de vous expliquer clairement? La mise en vigueur de la loi de la Milice, dans les circonstances où nous sommes, soulève une question politique des plus graves: l'application des dispositifs du service obligatoire à la guerre européenne. Cette question, en Australie, a fait l'objet d'une grande consultation populaire. Vous pourriez n'y pas toucher, mais, puisque vous l'avez soulevée, pourquoi ne formulez-vous pas en termes clairs vos conclusions? Le premier élément du débat que vous engagez, ce doit être la franchise.

Qu'on ne s'illusionne pas. La campagne se déroulera méthodiquement, sous une impulsion puissante, favorisée par l'apathie, la faiblesse

de plusieurs, le faux sentiment de loyalisme d'un certain nombre d'autres. Que ceux qui estiment que les mesures réclamées constitueraient un danger pour la vie économique du Canada prennent la peine de s'affirmer, avec calme, avec dignité, en motivant clairement et fortement leurs vœux. Qu'ils opposent campagne à campagne.

S'ils ne le font point, ils acceptent d'avance leur lourde part de responsabilité dans tout ce qui pourra suivre.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR.

A UNE PETITE FILLE

Un jour, alors que vous serez bien sage, je vous raconterai une histoire. Vous ouvrez tout grands vos yeux noirs, vous vous approchez de moi, vous dites la bouche en cœur: "Je voudrais la savoir, ton histoire." Mademoiselle, apprenez à modérer vos desirs, apprenez à attendre. L'heure qui doit venir, apprenez qu'il faut pousser du doigt l'aiguille d'une horloge, on ne peut décaler tout le mécanisme, sans que pour cela, le temps n'avance d'un pas. Nous sommes en Sainte-Quarantaine; en fait, nous souffrons un peu votre curiosité, ne vous aidez pas, qui sait, à gagner un petit morceau de paradis!...

Mon histoire est merveilleuse. Rien ne ressemble moins à ces contes que je vous fis un soir, pendant que pelonnaient toutes deux au fond du même fauteuil, regardant mourir les tisons du foyer, vous riez à gorge déployée de mes baroques inventions. Je pourrais vous raconter certaine aventure d'une mignonne enfant qui s'appelait Jeannine; une aventure tout à fait extraordinaire, croquez-m'en! Vous connaissez Jeannine? Vous vous rappelez ce bon gros chien très raisonnable, bête gris et rose, qui si d'ordinaire, se grisait sa toute petite bouche, s'inclinait profondément, pour dire, exquètement polie: "Bonjour, Patamé!"... Je pourrais aussi vous dire qu'une fois il était une demoiselle très bien née, qui étonnait au matin de Pâques un beau chapeau en paille de Milan garni d'une superbe plume d'autruche, s'en fit tellement accroître, se donna tant et tant d'air au moment où elle rencontrait deux de ses amies, qu'elles, n'étaient rien, que le vent se fâcha et d'un éternuement vint arracher le chapeau. Le chapeau fut au ruisseau. Bonsoir, chapeau! La plume s'en étant allée, l'autruche resta dénuée... Il y a aussi cette affaire extrêmement compliquée, où deux garçons tapageurs se chamaillaient, un bon gros chien très raisonnable, bête gris et rose, se grisait sa toute petite bouche, s'inclinait profondément, pour dire, exquètement polie: "Bonjour, Patamé!"...

Vous dites: "Alors, c'est une histoire de voleurs." Nenni! Ma belle enfant. Mon histoire, c'est l'histoire d'un rêve. D'un rêve qui avait des ailes, qui courait et volait sur les grands chemins. Ce rêve croquait la vie belle: il fut sage; il en mourut. Un jour, méprisant les sentiers battus, les sentiers foulés par tant de pieds lassés, il voulut aller à sa guise; l'histoire raconte même que, très hardi, il marcha sur les cimes. Un soir d'automne, traversant une forêt ombreuse, il aperçut une vieille femme qui regardait tristement, appuyée à un tronc pourri d'arbre: c'était la Malice. Le rêve ne croyait pas à la Malice. La Malice de ses doigts crochus échevra le rêve et jeta au vent des ailes. Il réussit tant bien que mal à s'arracher des griffes de la mauvaise femme... La fin de l'histoire est si lamentable que j'hésiterai à vous la dire; je sens que vous pleureriez. Le rêve n'a plus ses ailes; il erre à travers la vie, bafoué, méprisé, déchiré par le Mensonge, l'Envie, la Colombie et combien d'autres méchantes fées... Pauvre rêve! Ma petite, la vie est dure aux rêves... Mademoiselle, mon histoire ne parle ni de princesse endormie, ni d'oiseau bleu, ni de ce fils de roi plus beau que l'aurore; et pourtant mon histoire est merveilleuse. Plus tard, lorsque l'aura négligé sur votre brune tête, relisant l'histoire du Rêve, longtemps vos yeux demeureront songeurs...

Un jour, alors que vous serez bien sage, je vous raconterai cette histoire.

MIRETTE.

SITUATION IRRITANTE

La crise du charbon en France et le rôle que les traites y jouent.

Les agences signalent hier l'imminence d'une crise politique en France. La cause n'en était pas déterminée, mais il est assez probable qu'elle est complexe et qu'elle est résultante de la situation économique autant que de la situation militaire.

La pénurie du charbon semble par exemple avoir créé un fort courant de mécontentement contre l'administration auquel écho les revues les plus amies de l'ordre et les plus sérieuses de ton, ainsi que l'indique la lecture d'un récent exemplaire du Correspondant. On n'hésite pas à taxer l'administration d'imprévoyance et d'incertitude.

Sous la rubrique revue des sciences, confiée à l'indéniable compétence qu'est M. Marre, la disette du charbon est ainsi commentée:

"Nous manquons de charbon, et, sur ce point, les explications fournies à la tribune par le ministre actuel des Travaux publics, des transports et du ravitaillement, au cours de la séance de la Chambre, le 30 janvier dernier, ne laissent malheureusement place à aucun doute. M. Sembat, son prédécesseur immédiat, avait déclaré, il y a quelques mois, sur un ton de tranquille assurance: "Il y aura peut-être un jour une crise de prix du charbon; mais il n'y aura jamais crise de quantité." M. Herriot a confessé que nous subissons aujourd'hui l'une et l'autre. "Avant la guerre, a-t-il dit en substance, la France avait besoin pour sa consommation annuelle de 60 millions de tonnes; il nous faut donc demander à l'importation anglaise non seulement le supplément de 40 millions de tonnes — mais bien davantage encore, parce que les usines de la Défense nationale consomment du combustible en quantités énormes. Or nos alliés et amis ne peuvent pas suffire à nos besoins et, depuis le mois d'août dernier, il nous a déjà été envoyé deux millions de tonnes de moins qu'il n'y en avait eu à faire. Soyons optimistes, ou faisons semblant de l'être, et comptons que tout s'arrangera; ou faisons semblant de le croire. Le fait toutefois — le fait brutal et douloureux — est que nous manquons de charbon précisément à un moment où la température se maintient très basse avec persistance. Force est donc d'économiser, et c'est à quoi le gouvernement s'efforce de nous contraindre par le moyen d'une réglementation sévère."

Mais il n'est pas très certain que cette réglementation, telle qu'elle a été établie, soit judicieuse en tous points. C'est ainsi par exemple qu'il est permis de se demander si la décision prise en haut lieu de restreindre la consommation privée du gaz procède vraiment d'un principe défendable. Il semble bien au contraire qu'elle doive amener des résultats fâcheux à tous les égards, et en tout état de cause, à des résultats diamétralement opposés au but poursuivi."

Suit l'exposé de la thèse de M. Morre, qui, en dépit de l'aridité des chiffres, vaut d'être lue. On en verra la raison plus tard: "Quand on brûle du charbon de terre dans un foyer, il se produit dans sa masse une distillation de tous points semblable à celle qui se produit dans les cornues des usines à gaz. Seulement, parmi les nombreuses substances volatiles qui se dégagent, la plupart s'échappent et se perdent en même temps que les ténues, tandis que dans la distillation en vase clos elles sont recueillies et utilisées. Quant au résidu de l'opération, il est exclusivement constitué par des cendres sans valeur, alors que dans la distillation en vase clos, il est formé de coke d'appoint, utilisable pour la production de la guerre ne peuvent se passer."

"Quelques précisions numériques s'imposent à ce sujet. La distillation d'une tonne de houille fournit: 260 mètres cubes de gaz d'éclairage, 500 kilogrammes de coke, 9 kilogrammes de sulfure d'ammoniac, 7 kilogrammes de benzol, 2 kilogrammes de naphthalène, 1 kilogramme de phénol et 10 kilogrammes de naphthalène. Or, 1 kilogramme de phénol et 7 kilogrammes de benzol suffisent, après traitement convenable, pour fabriquer très exactement une quantité d'explosifs pour fournir la charge de 150 obus de 75."

Par conséquent, toutes les fois qu'on brûle à l'air libre 1000 kilogrammes de charbon de terre, on se prive bénévolement de la matière première nécessaire au chargement de 15 obus. D'autre part, 9 kilogrammes de sulfure d'ammoniac sont la quantité réclamée par la fumure annuelle de 360 mètres cubes de terre arable. Par conséquent, toutes les fois qu'on brûle à l'air libre 100 kilogrammes de charbon de terre, on se prive bénévolement d'une quantité d'engrais capable de rendre fertiles 360 mètres cubes de terre pendant un an. Enfin 2 kilogrammes de naphthalène et 10 kilogrammes de phénol donnent, après transformation, une quantité de colorants organiques suffisante pour teindre 114 uniformes complets de soldats. Par conséquent, toutes les fois qu'on brûle à l'air libre 1000 kilogrammes de charbon de terre on se prive bénévolement d'une quantité de colorants suffisante pour teindre l'étoffe de 114 uniformes."

"Mais ce n'est pas tout encore. La combustion à l'air libre de 1,000 kilogrammes de charbon de terre développe au maximum 770,000 calories, c'est-à-dire fournit la quantité de chaleur nécessaire pour porter à l'ébullition 77 hectolitres d'eau prise à la température de la glace fondante. Si, au contraire, on distille en vase clos 1000 kilogrammes de charbon de terre, de façon à obtenir 260 mètres cubes de gaz et 500 kilogrammes de coke, puis si on brûle successivement ces deux produits, on développe, par la combustion du gaz, 352,000 calories, et par la combustion du coke, 630 calories; on a donc une quantité de chaleur utilisable qui est supérieure de 30 pour 100 à celle que développe la combustion simple de la houille. Par conséquent, toutes les fois qu'on brûle à l'air libre 1,000 kilogrammes de charbon de terre, on perd bénévolement 30 pour 100 de la chaleur qu'on pourrait produire."

La démonstration est claire et M. Marre peut conclure en toute certitude qu'il était infiniment préférable de limiter la consommation du charbon à l'air libre, bien plus que de la consommation du gaz. Il serait désolant, dit-il, de donner le nombre de tonnes de mélinite, d'engrais et de colorants que au fait de la limitation de la consommation du

gaz il va falloir acheter de l'étranger. Il n'est pas moins désolant de calculer l'énorme quantité de chaleur perdue en France parce qu'on a brûlé du charbon alors qu'on aurait pu brûler plus de gaz et plus de coke.

Les experts de l'Etat connaissent indubitablement ces données numériques irrefutables, pourquoi a-t-on par conséquent conseillé ce genre d'économie? C'est dans la chronique politique de la même revue que l'on trouve la réponse révélatrice d'un état de choses qui explique le mécontentement contre le gouvernement de la République.

Après avoir constaté que M. Sembat est le principal auteur de la disette du charbon, mais que le parlement fait avec un illogisme criant, porter le poids de son incurie à son successeur, M. Herriot, l'interim continue: "M. Herriot, dans sa réponse (au sujet de la crise du charbon) a donné quelques explications qui ne manquent pas de piquant. L'Angleterre s'est engagée à nous fournir 2 millions de tonnes de charbon par mois; mais il faut nous charger du transport et en des conditions très sévères."

Nous sommes responsables de la capacité de transport et de déchargement de la maison à qui nous donnons une des autorisations d'importation qui nous sont concédées. De plus, les importations que nous n'avons pu enlever à la fin du trimestre ne sont pas rapportées en augmentations sur le trimestre suivant: elles sont simplement annulées."

"Et du reste, pour arrêter la hausse factice des frets, l'Angleterre, la France et l'Italie ont signé, le 30 décembre 1916, un traité en vertu duquel, dit M. Herriot, "pour tous les frets des navires neutres, nous sommes obligés de passer par l'intermédiaire du gouvernement anglais." M. Puech interrompit: "Vous, gouvernement? — Oui," répond M. Herriot. "Un simple mouvement de curiosité, poursuit l'interim, me pousserait à demander combien de benzol et de naphthalène nous viennent d'Angleterre, soit à l'état de nature soit incorporés à des explosifs? On a vu dans la Revue des sciences la quantité qu'en donne la combustion en vase clos d'une tonne de charbon."

"Et si nous retirions un bénéfice de ces fournitures de spécialités livrées séparément, au lieu d'avoir à les extraire nous-mêmes du charbon, il ne faudrait pas risquer d'être injuste pour la munificence exceptionnelle de notre alliée."

"Peut-on jamais savoir? Tout de même, en hiver, nous nous chargeons volontiers de cette opération, même à perte."

Voilà, si nous ne nous trompons pas, gâchées juste assez pour ne pas choquer l'œil de la censure, des critiques assez acerbes contre l'Angleterre. Mais comme c'est le gouvernement qui a servi d'intermédiaire dans les conventions intervenues entre elle et la France, c'est, tout naturellement, sur lui qu'on saute le plus fort.

LOUIS DUPIRE.

BLOC - NOTES

La duchesse de Connaught

La duchesse de Connaught, morte hier à Londres, a dû souffrir encore plus que bien des Anglais de la guerre présente. Prussienne de naissance et de famille, — elle était fille du prince Frédéric Charles de Prusse, le Prince Rouge, qui tint un grand rôle dans la guerre franco-prussienne de 1870, — elle avait épousé un membre de la famille royale anglaise, vivait en Angleterre depuis trente-huit ans, était anglaise de sentiments. Elle avait deux parents qui combattait sous des drapeaux différents et s'étaient ses deux patries qui s'affrontaient sur les champs de bataille. Comme beaucoup de princesses européennes, — ainsi la reine de Belgique, Bavarroise d'origine, — la duchesse de Connaught a traversé depuis août 1914 une période excessive de douleurs, dont les angoisses ont peut-être abrégé ses jours. Elle était estimée au Canada de tous ceux qui l'ont connue et elle s'y est distinguée par son zèle pour les œuvres de charité, quelles qu'elles fussent.

Cet énergumène

Sam. Hughes continue de faire des siennes, dans l'Ontario. Hier, à Stratford, devant les Orangistes, il disait qu'il y a encore au Canada 800,000 hommes qui devraient être dans les tranchées; cela ferait, avec les 400,000 déjà enrégimentés, 1,200,000 hommes jetés dans les corps expéditionnaires. Or il y en a tout ici, d'après l'Annuaire du Canada, 1915, 1,415,760 Canadiens, soit d'origine anglaise, soit d'origine canadienne, âgés de 18 à 45 ans; c'est donc dire que, si le ministère écoutait l'énergumène jadis ministre de la milice, il devrait expédier au front tous ceux de cette catégorie qui sont valides et aptes au port des armes. Il n'en trouverait peut-être pas en tout 1,200,000. Cette mobilisation n'en laisserait certes aucun au Canada. Voilà qui démontre le peu de poids de l'affirmation du général Jaune. Naturellement, les besoins de main-d'œuvre ne comptent pas pour lui et rien ne vaut que le recrutement, fussent les soldats et la population périr ensuite de faim. Il fallait s'attendre que le général Hughes prit le Québec à partie, parlât de mobilisation contre nous et finit sa harangue en injurant les membres du clergé catholique du Québec, qui l'ont pourtant accueilli cordialement, à Montréal, à Québec

Cela paie

Des armateurs danois ont touché des dividendes de 62 pour cent, pour l'exercice 1916, sur le capital qu'ils avaient engagé dans leur commerce, et malgré les pertes considérables ont causés à leurs flottes. Ces dividendes, dit Copenhague, dépassent la valeur réelle de tous leurs navires, à la déclaration de guerre. Comme quoi la guerre paie certains industries plus que de raison! Et il n'y a pas que les armateurs danois à avoir fait des fortunes à même la guerre. Les grandes compagnies de navigation anglaises ont elles aussi déclaré de formidables dividendes à leurs actionnaires, en 1915 et en 1916. C'est peut-être même avec des profits analogues, faits pendant ces deux années-là, que certains membres du Board of Trade de Montréal, intéressés dans des compagnies de navigation anglo-canadiennes, se sont achetés les limousines luxueuses dont parlait le lieutenant-colonel Ballantyne, à l'assemblée de mardi?

C'est excellent

Le meilleur moyen d'activer le recrutement dans le Québec français, c'est sans doute d'insulter notre race, de nous représenter comme un peuple déloyal, ignorant, tenu en laisse par un clergé étroit, et détestant cordialement tout ce qui peut être anglais et protestant. C'est aussi de nous menacer d'une descente de 250,000 Orangistes dans notre province et d'atrocités comme celles qu'on reproche aux Allemands d'avoir commis en Belgique et en France. — Mais non, direz-vous, ce n'est pas ainsi qu'on nous fera nous enrégimenter. C'est toutefois comme cela que veulent procéder les Jouines de l'Ontario, si l'on en croit la harangue faite hier dans l'Ontario, devant une réunion orangiste, par le directeur de la Sentinel, M. Hocken. Ce bonhomme a du tact à peu près autant que celui qui l'a reconnu au chancelier de l'empire teuton.

G. P.

LE SAVEZ-VOUS?

Vous peutez contre le renchérissement de tout: aliments, étoffes, produits importés, et le reste. On vous vole, dites-vous. C'est parfois très vrai. Les spéculateurs sont au fond de tout cela, ajoutez-vous. C'est souvent le cas. Il n'y a pas de raison pour que tout soit si cher, c'est de la pure exploitation, concluez-vous. Et qu'en savez-vous? Sur quoi vous fondez-vous pour crier ainsi? Certes, tout est cher, et des articles achetés avant la guerre pour un rien sont maintenant hors de prix. Mais il n'y a pas là-dessus que de l'exploitation, de la spéculation. Les événements qui se passent depuis des mois et des mois, la situation générale du pays depuis des années, son développement anormal ont quelque influence sur ce renchérissement des prix. Le savez-vous, vous en êtes-vous seulement jamais douté?

Vous voulez vous renseigner? Une brochure de 70 pages, résumant des documents, des enquêtes et des statistiques puisées aux sources officielles, est à la veille de paraître, qui vous donnera quelques notions sur ce sujet. Tout est cher... Pourquoi? tel en est le titre. Un journaliste qui s'intéresse aux questions d'économie politique, M. Georges Pelletier, en est l'auteur. M. Edouard Montpetit, professeur d'économie politique à l'université Laval, et directeur de la Revue trimestrielle canadienne, en a écrit la préface.

Si la question du coût de la vie au Canada vous intéresse, — et elle doit le faire, si vous êtes chef de famille, ou homme d'affaires, ou simplement homme renseigné, — cette brochure vous sera de quelque utilité. Vous pourriez vous la procurer bientôt, au prix de 25 sous l'unité, franc de port, au Devoir, en vous adressant à l'auteur.

LA CONFÉRENCE DE M. BOURASSA

LE MARDI 20 MARS, AU MILE-END

Dans la salle du Cercle paroissial, 62, Boulevard Saint-Joseph-ouest, au Mile-End, M. Henri Bourassa donnera mardi soir prochain, une conférence au bénéfice de l'Association des Dames de charité de la paroisse. Il traitera de "la famille, l'oyer de la conscience, de l'honneur et du patriotisme". La réunion est organisée par le comité féminin de la Goutte de lait de la paroisse.

Le prix des billets est de 50 sous. Ceux-ci sont en vente au presbytère du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End (Tél. Saint-Louis, 943), et dans les divers dépôts de la paroisse; à la pharmacie Chouinard, 213, rue Bourbonnière, Maisonneuve (Tél. La-salle, 532), chez M. J.-A. Payette, 1832, Notre-Dame-ouest, (Tél. Westmount, 1008) et aux bureaux du Devoir, 43, Saint-Vincent (Tél. Main 7460).

COURS DE PÉDAGOGIE

Samedi, 17 mars, à neuf heures, à l'Ecole d'Enseignement supérieur, M. l'abbé Maurice donnera une conférence pédagogique. Il continuera l'explication du programme d'étude,

NOTRE AVENIR ÉCONOMIQUE AVANT TOUT !

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront à ne pas donner leur nom, leur adresse, leur profession, et à nous en perdre de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

CELIBATAIRES ET MOBILISATION

Monsieur le directeur,

Les journaux parlent souvent de la mobilisation prochaine des célibataires. Mais il serait souverainement injuste d'inclure dans la catégorie des célibataires ceux qui tiennent leur lieu et qui ont charge de personnes dont ils sont le seul soutien.

Dans ces foyers isolés par le départ du chef, qui donc prendra soin de la maison, du chauffage, de la cuisine, des commissions, etc. ? Sont-ce des vieilles femmes ou de jeunes filles ?

Cela est impossible dans un pays de rigueur comme le nôtre. Et un homme marié qui n'a pas d'enfant, ou qui n'en a qu'un, est bien plus libre de quitter sa famille, que le célibataire qui pourvoit au soutien de plusieurs personnes, vieille mère, frères et sœurs.

Non, les célibataires en charge de famille doivent être traités comme les hommes mariés.

CITOYEN.

CONFERENCE

L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME

M. l'abbé OLIVIER MAURALT, VICAIRE À SAINT-JACQUES, EN FAIT L'HISTOIRE À SAINT-SULPICE.

Le concert-conférence organisé par les étudiants en architecture, qui a eu lieu hier soir à la bibliothèque Saint-Sulpice, a été un succès tant au point de vue du talent du conférencier, qui a raconté l'histoire de l'église Notre-Dame, qu'à celui des artistes qui ont exécuté les plus jolis morceaux de leur répertoire. Un public d'élite, dont M. Georges Gauthier, se pressait dans la salle. Voici d'ailleurs les noms de ceux qui ont contribué au succès artistique de la soirée : MM. Jos. Saucier, E. G. Clossy, Alfred Lamoureux, Gustave Robitaille, P. E. Corbelle, Roméo Boudry, M. Aline Verdict, Marie-Ange, Mlle Germaine Paquette et Simonne Leclerc.

M. l'abbé Mauralt a rappelé le passé du vieux temple qui s'appelle Notre-Dame, ou encore "l'église de la Paroisse". Successivement il nous en a démontré les humbles débuts et la beauté actuelle.

L'église actuelle de Notre-Dame est la cinquième du même nom. La première fut érigée en 1642. C'était une bien modeste chapelle d'écorce. La seconde, chapelle de charpente, fut construite en 1648, à la Pointe-à-Callières ; elle dura jusqu'en 1857. En cette année, la troisième fut ouverte à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice ; elle servait de chapelle à l'hôpital. La quatrième, commencée en 1672 et terminée en 1678, était située rue Notre-Dame. Elle suffit à la population de Montréal jusqu'en 1827. Elle possédait une élégante façade construite sur les plans de Chaussegros de Léry, et un clocher qui ne fut démoli qu'en 1843.

La cinquième est celle que nous connaissons. Elle est pour architecte, James O'Donnell. Elle fut construite de 1824 à 1829 (à la nef et la façade), et de 1841 à 1843 (les tours).

On distingue trois phases dans la construction jusqu'à sa décoration, vers 1870 ; la seconde, qui embrasse quatorze années, pendant lesquelles fut exécutée la décoration actuelle de Notre-Dame : peinture et mobilier ; la troisième, de 1885 à nos jours, marquée par la construction des orgues, de la sacristie et de la chapelle du Sacré-Cœur.

Après avoir donné maints détails curieux ou pittoresques sur cette longue construction, M. l'abbé Mauralt parla des cloches de Notre-Dame. Il glissa rapidement sur les anciennes. Il insista davantage sur le carillon actuel et surtout sur le bourdon "Jean-Baptiste".

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

FEU M. JOSEPH BARIL

Vendredi le 16, à 7 heures, à l'église Saint-Louis de France, une messe sera chantée à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Joseph Baril, fils de feu le Dr G. E. Baril.

N'y pensez pas trop longtemps

Les meilleures occasions pourraient vous échapper. La façon dont l'histoire nous dit que Montréal s'est étendue à l'ouest, un des quartiers aristocratiques, se répète maintenant sur les bords de Lac, et l'on peut profiter à l'heure actuelle des chances qui se présentent et qui ne se renouvelleront plus, de s'assurer la possession d'un chef-d'œuvre : une demeure à vous pour \$100 au comptant et ensuite de \$22.50 à \$50.00 par mois, valant \$2,250 à \$4,500. Envoyez chercher "The" qui contient l'illustration de quelques-unes de ces belles maisons.

MARCEL TRUST COMPANY

180 S.-JACQUES

MAIN 3791.

33ème année. Actif : plus de \$4,000,000

ASSURONS LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA VIE DES INDUSTRIES

Une proposition dans ce sens demandant au gouvernement de ne pas mettre en vigueur la loi de la milice tant qu'on n'aura pas solutionné le problème de la main-d'œuvre est faite par MM. Cabana et Roy à la Chambre de Commerce, et rejetée par 8 à 3 — Ce n'est pas de notre ressort, dit la majorité.

Par un vote de 8 à 3, le conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal écartait, hier après-midi, une motion par laquelle on demandait au gouvernement fédéral de ne rien faire à propos de la mise en vigueur de la loi de la milice ou du service militaire obligatoire, tant que le gouvernement n'aurait pas résolu avec succès le problème du travail et assuré une main-d'œuvre suffisante pour activer la production agricole et maintenir toutes les industries essentielles, et de plus qu'il ne soit rien fait pour substituer d'importer quel système de coercition au principe du volontariat.

M. J. N. Cabana, s'appuyant sur les témoignages nombreux et autorisés de MM. Burrell, Bennett, et J. H. Sherrard, rappelle que nous souffrons d'une grande pénurie de main-d'œuvre ; s'étonne de l'attitude prise, mardi dernier, par le Board of Trade sur la mise en vigueur de la loi de la milice ; fait ressortir le fait que les autorités fédérales viennent d'entreprendre une campagne d'embauchage aux États-Unis afin de recruter des soldats pour la guerre.

M. J. N. Cabana, s'appuyant sur les témoignages nombreux et autorisés de MM. Burrell, Bennett, et J. H. Sherrard, rappelle que nous souffrons d'une grande pénurie de main-d'œuvre ; s'étonne de l'attitude prise, mardi dernier, par le Board of Trade sur la mise en vigueur de la loi de la milice ; fait ressortir le fait que les autorités fédérales viennent d'entreprendre une campagne d'embauchage aux États-Unis afin de recruter des soldats pour la guerre.

Le concert-conférence organisé par les étudiants en architecture, qui a eu lieu hier soir à la bibliothèque Saint-Sulpice, a été un succès tant au point de vue du talent du conférencier, qui a raconté l'histoire de l'église Notre-Dame, qu'à celui des artistes qui ont exécuté les plus jolis morceaux de leur répertoire. Un public d'élite, dont M. Georges Gauthier, se pressait dans la salle. Voici d'ailleurs les noms de ceux qui ont contribué au succès artistique de la soirée : MM. Jos. Saucier, E. G. Clossy, Alfred Lamoureux, Gustave Robitaille, P. E. Corbelle, Roméo Boudry, M. Aline Verdict, Marie-Ange, Mlle Germaine Paquette et Simonne Leclerc.

M. l'abbé Mauralt a rappelé le passé du vieux temple qui s'appelle Notre-Dame, ou encore "l'église de la Paroisse". Successivement il nous en a démontré les humbles débuts et la beauté actuelle.

L'église actuelle de Notre-Dame est la cinquième du même nom. La première fut érigée en 1642. C'était une bien modeste chapelle d'écorce. La seconde, chapelle de charpente, fut construite en 1648, à la Pointe-à-Callières ; elle dura jusqu'en 1857. En cette année, la troisième fut ouverte à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice ; elle servait de chapelle à l'hôpital. La quatrième, commencée en 1672 et terminée en 1678, était située rue Notre-Dame. Elle suffit à la population de Montréal jusqu'en 1827. Elle possédait une élégante façade construite sur les plans de Chaussegros de Léry, et un clocher qui ne fut démoli qu'en 1843.

La cinquième est celle que nous connaissons. Elle est pour architecte, James O'Donnell. Elle fut construite de 1824 à 1829 (à la nef et la façade), et de 1841 à 1843 (les tours).

On distingue trois phases dans la construction jusqu'à sa décoration, vers 1870 ; la seconde, qui embrasse quatorze années, pendant lesquelles fut exécutée la décoration actuelle de Notre-Dame : peinture et mobilier ; la troisième, de 1885 à nos jours, marquée par la construction des orgues, de la sacristie et de la chapelle du Sacré-Cœur.

Après avoir donné maints détails curieux ou pittoresques sur cette longue construction, M. l'abbé Mauralt parla des cloches de Notre-Dame. Il glissa rapidement sur les anciennes. Il insista davantage sur le carillon actuel et surtout sur le bourdon "Jean-Baptiste".

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

Puis le conférencier repassa dans son souvenir quelques grands événements que ces cloches ont annoncés aux citoyens de Montréal, et il cita pour finir des vers de Charles Lenoir-Rolland.

ministère de l'Agriculture (Voir la "Gazette" du 1er mars).

Considérant que les cultivateurs du Canada "ont eu et ont encore de très grandes difficultés à cause de la rareté de la main-d'œuvre", selon les paroles mêmes de l'hon. Martin Burrell (Voir la "Gazette" du 1er mars).

Considérant que le Canada, selon une interview donnée par M. J. H. Sherrard, directeur du Service national à Montréal, à la "Gazette" (4 décembre 1916), "à peu près remplit ses obligations extérieures en envoyant ses soldats au front, mais qu'il doit les nourrir, les vêtir et les équiper tous les jours jusqu'à l'expiration de nos armées, et que cela doit se faire dans toute la mesure du possible à l'aide des ressources du Canada".

Considérant que, selon des informations d'Ottawa communiquées à la plupart des journaux (Voir la "Gazette" et autres quotidiens du 1er mars 1917), "à cause de l'entraînement pour le service d'outre-mer et du grand nombre d'ouvriers employés à la fabrication des munitions, il y a actuellement une grande rareté d'ouvriers agricoles ; si grande que, en vue de se procurer de la main-d'œuvre agricole aux États-Unis, et le plus possible, la plus grande campagne de publicité est entreprise aux États-Unis, aux termes d'un ordre en conseil du gouvernement canadien, et que des demandes d'ouvriers agricoles paraîtront dans environ 7,000 journaux des États-Unis".

Considérant que ces jours prochains paraîtront dans les journaux canadiens, selon une information d'Ottawa publiée dans la "Gazette" (10 mars 1917) "une annonce du ministère fédéral de l'Agriculture ayant pour objet de stimuler la production alimentaire, recommandant surtout le service national aux champs et le besoin urgent de maintenir les approvisionnements alimentaires" qui sont d'une importance capitale pour le Canada et l'Empire, et qui prouvent que notre pays doit mettre toute son énergie à la production de denrées alimentaires afin qu'il en reste un important excédent exportable ;

Considérant que, selon les paroles de lord Shaughnessy, parlant au Board of Trade le 9 mars 1916 (rapportées dans la "Gazette" du 10), "nous avons plusieurs devoirs à remplir : d'abord, nous avons notre contribution aux armées de l'Empire ; ensuite, la fabrication des munitions, et, bien que je ne l'espère pas, il se pourrait que dans un avenir assez rapproché, nous devrions augmenter considérablement. Nous avons ensuite notre tâche agricole ; nous devons aider à nourrir la nation britannique. Il y a ensuite une autre chose, qui n'est qu'un peu moins importante, les finances. Il est de la plus grande importance que les finances, non seulement de la Grande-Bretagne, mais de toutes les parties de l'Empire, soient maintenues dans un état d'indiscutable solidité. Devant ces conditions, nous devons aller doucement pour ce qui est du recrutement, et appliquer des moyens sains, méthodiques et pratiques".

Il est résolu que cette assemblée recommande au gouvernement fédéral de ne rien faire à propos de la mise en vigueur de la loi de la milice ou du service militaire obligatoire, tant que le gouvernement n'aura pas résolu avec succès le problème du travail et assuré une main-d'œuvre suffisante pour activer la production agricole et maintenir toutes les industries essentielles, et de plus qu'il ne soit rien fait par le gouvernement fédéral ou le département de la milice pour substituer d'importer quel système de coercition au principe du volontariat approuvé par sir Robert Borden, sir Wilfrid Laurier et lord Shaughnessy.

DISCOURS DE M. CABANA

M. J. N. Cabana appuie sa résolution à l'aide d'abondantes citations prises le plus souvent dans la "Gazette" de Montréal, et se rapportant tantôt à des dépêches, tantôt à des expressions d'opinion de la part de lord Shaughnessy, de M. Burrell, de M. Bennett et d'une foule d'autres. Il établit que les belligérants, et en particulier l'Angleterre, réclament le concours de notre main-d'œuvre et de notre production. Il attire l'attention de l'assistance sur le fait que les autorités gouvernementales annoncent qu'une vive propagande sera prochainement menée aux États-Unis afin d'attirer ici le plus possible de travailleurs. C'est assez démontrer que nos industries ont besoin de bras. Si nous nous taisons, si nous assistons sans mot dire à tout ce branle-bas, notre silence sera, non sans quelque raison, interprété comme un acquiescement à cette politique désastreuse même pour les intérêts des alliés de l'Entente, et nous serons mal venus de réclamer, le jour où se feront sentir les conséquences de notre imprvoyance. C'est en vue des menaces que comportent les errements préconisés par le Board of Trade qu'il convient d'intervenir auprès des autorités gouvernementales et de leur demander d'agir avec sagesse dans les circonstances.

L'orateur constate le fait que les producteurs de fruits de la Colombie anglaise proposent de faire venir des immigrants chinois pour parer à la pénurie de la main-d'œuvre, et il s'élève contre cette façon

A LAVAL CAUSERIE DE M. J. B. LAGACÉ

LE DISTINGUÉ PROFESSEUR

D'ART À LAVAL PARLE, HIER, DE L'ARCHITECTURE GOTHIQUE. — LA PORTEE PHILOSOPHIQUE DE CET ART MYSTIQUE. — CARACTERES ESSENTIELS DU GOTHIQUE ET SES QUALITES.

M. J. B. Lagacé, professeur de l'histoire de l'art à Laval, a traité, hier, des beautés de l'architecture gothique et de sa haute inspiration chrétienne.

Le trait caractéristique de la société féodale est la subordination de l'individu à la communauté, la soumission absolue, résignée ou joyeuse de la conscience individuelle à la Loi, par conséquent à la collectivité. Voilà ce qui explique les grandes entreprises du moyen-âge qui furent toutes collectives. En mettant ainsi l'homme en cellule, le moyen-âge lui imposa l'obligation de se développer dans le milieu qui lui était le mieux approprié, de poser des limites légitimes à ses ambitions, de déployer dans le champ circonscrit de son action toutes les ressources de ses énergies agissantes. C'est de la soumission de tous aux coutumes consacrées par un long usage, de l'autorité sur eux des traditions et des croyances que procéderaient la perfection, la force, l'unité, l'incomparable style des œuvres de l'époque où l'on ne trouve pas les mensonges grossiers que la machine a appris aux artisans.

Ce n'est qu'en étudiant les progrès matériels, intellectuels et moraux de la société féodale, toujours plus avide de beauté, toujours fidèle aux inspirations de sa foi, que nous pouvons comprendre la portée philosophique de son art mystique, objet de mépris pour les Grecs de la Renaissance.

Appuyés sur des principes d'une rigueur logique, riches d'une culture naissante qui essayait de s'ordonner en encyclopédie, unissant les certitudes d'une foi encore vierge aux aspirations de l'esprit qui commençait à jour de sa force, épris de beauté, cherchant dans la nature consultée avec un amour fervent et délicat tous les éléments dont ils composeraient la matière de leurs chefs-d'œuvre, nos aïeux n'eurent ni faiblesse, ni effort à faire pour produire les merveilles gothiques qu'ils obéirent aux invitations du génie de leur race, qu'ils marchèrent dans la voie lumineuse que la foi traçait devant leurs pas.

Après avoir montré quels sont les caractères essentiels du style gothique en architecture : l'emploi de la voûte d'ogives, de l'arc-boutant et de l'arc aigu, ainsi que d'un système d'ornementations en quelque sorte imposé par les éléments nouveaux introduits dans l'ordonnance générale du plan architectural, M. Lagacé termine son étude par une pittoresque description de multiples beautés de la cathédrale gothique et par une énumération de ses précieuses qualités de convenance, de grandeur, de variété et de splendeur.

de procéder, et voit dans cet effort pour activer l'immigration non britannique un grand danger pour la mentalité du pays, qui doit demeurer britannique, et qui a le devoir de veiller à conserver à notre pays l'esprit qui l'anime, et c'est encore là le meilleur moyen de servir les intérêts de l'Angleterre.

DES OBJECTIONS

M. J. M. Fortier se demande s'il est bien dans les attributions de la Chambre de Commerce de s'attaquer à ce problème de la mise en vigueur de la loi de la milice. Il fait observer que l'attitude du Board of Trade est blâmable même par des Anglo-Canadiens qui constatent qu'il ne convenait pas que, dans la province française de Québec, cette initiative ait été prise par un corps à majorité anglaise. On a même ajouté que c'était avoir fait une insulte à la majorité québécoise de cette province que d'avoir ainsi pris les devants.

M. Rodolphe Bédard, — comme tous ceux qui l'ont précédé et lui succéderont, — trouve déplorable l'intervention du Board of Trade, qui n'avait nullement qualité pour s'occuper de cette affaire. Mais il croit que, si cette institution a fait une fausse manœuvre, il n'est pas dit que la Chambre de Commerce doive faire de même en s'occupant de cette question, qui n'est pas de son ressort. Et puis, nous aurions l'air de vouloir faire la leçon aux autorités gouvernementales et leur indiquer une ligne de conduite. Nous avons un gouvernement compétent, il connaît mieux que nous les besoins du pays et il serait inconvénient de nous ériger en professeur de science politique.

REPONSE DE M. ROY

M. Alfred Roy, qui appuie la motion Cabana, répond à M. Bédard qu'il ne s'agit nullement d'indiquer à nos gouvernants une ligne de conduite dans la solution d'un problème politique, qu'ils connaissent mieux que nous, mais d'exprimer une opinion sur une question d'ordre économique. Au reste, est-ce vraiment la première fois que la Chambre de Commerce intervient auprès des autorités officielles ? Quand la Chambre suggère, propose, demande une modification quelconque à nos lois tarifaires, elle ne fait rien autre chose que ce qu'elle doit faire présentement. Et cette démarche est d'autant plus de son ressort que la question de la main-d'œuvre intéresse au premier chef. A maintes reprises, depuis des années, et surtout depuis l'explosion des hostilités en Europe, la Cham-

(Suite à la 7ème page.)

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

On demande une fille d'expérience pour prendre charge d'un département de reliure. S'adresser à H. Meunier, 43, rue Saint-Vincent.

A LOUER

A LOUER, en parfaite condition, logement No 41 avenue Laval, près carré Saint-Louis ; fournaises, électricité. S'adresser à Arcand, 947B, Saint-Denis. Tél. St-Louis 8043.

DIVERS

ARGENT À PRÊTER J'ai à prêter \$10,000, \$1,500 à \$50,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts-à-fabriquer, conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques. Main 6615.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soie, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcotte, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

E. ROY Cordonnerie mécanique maintenant au No 406 SAINT-CATHERINE EST, déménagera vers le 10 avril au numéro 528 SAINT-CATHERINE EST. Entre Saint-Timothée et Amherst.

ŒUFS POUR INCUBATION La saison d'incubation arrivée nous sommes prêts, avec le plus beau stock de volailles de races pures, Poules, Canards, Oies, Dindes, Pintades, Faisans, Pigeons, Lapins, Outardes et Canards Sauvages, Paons, Cygnes, etc. Quelques reproducteurs à disposition à des prix très raisonnables. Poules et pintades de toutes races en main. Jars, Toulouse, Embden, Canaris, Pekin, Coucou Indiens, etc. Mâles Pintades et quelques couples aussi. Œufs de dinde, prêts à la fin du mois \$4.00 par 10 ; \$5.00 par 15. Nous avons 45 nœuds dindes et des grands reproducteurs. Demander notre catalogue illustré de 15 gravures indispensables aux commerçants, 15 sous par maille. Écrivez, nous avons tout en fait de volailles de races pures. LA FERME AVICOLE, YAMASKA, Saint-Hyacinthe, Qué.

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues en anglais et en français. Préparation aux examens : brevets, service civil, etc. Cours privés et semi-privés à termes faciles le jour et le soir.

Cours de Kerméno Successeur RENE SAVOIE, I.C., et L.E. Bachelier à arts et sciences appliquées. Salle de cours, 271A, est, Ontario. Résidence : 75, rue Blainville. Tél. Saint-Louis 1590, angle St-Hubert.

INVENTIONS PROTEGEES EN TOUS PAYS PIGEON, PIGEON & DAVIS \$25. Power Bldg. Tel. Montreal. Main 3025.

BREVETS D'INVENTION En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION 354 rue Université, Montréal.

ANTIKOR-LAURENCE CURE RADICALE DES CORPS SURE, EFFICACE, SANS DOULEUR EN VENTE PARTOUT 25¢ FRANCO PAR LA POSTE A.J. LAURENCE, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA HOTEL Québec H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

LA CIE D'EXPRESS E. ROCHON, LIMITEE Tous les genres de travaux — déménagements, plans, coffres-forts et machineries, attention spéciale. La nuit et le dimanche appelez Est 3412.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE ROYAL SILVER PLATE CO. — Dorure, argenture, nickelage, réparations d'argenterie, vases sacrés, bronzes, cuivres. A. Giroux, géant, 57, Saint-Gabriel. Main, 1387.

P. SCOTT PEINTRE DECORATEUR Tapissier, Blanchisseur, Plâtrier, Etc. 965, rue Berri MONTREAL.

Pour maigrir SUREMENT SANS DANGER SANS REGIME Prenez les SELS CUQUETS Le meilleur remède français Chez tous les pharmaciens ou les dépositaires : CANADIAN SANITAS CO. 17 rue Bleury MONTREAL.

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argente à prêter, montants \$1,000 à \$5,000, 1ère hypothèque, remboursement de succession. Rés. 568, Fullum, Las. 637. Rés. 568, Fullum, Las. 637.

J.-H.-H. LIPPÉ NOTAIRE ARGENT À PRÊTER 180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 4571. Bureau, 411.

J.-A. NADEAU Notaire Immeuble "Verrailles" 30, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

PROULX ET PROULX NOTAIRES 99, RUE SAINT-JACQUES. Tél. Main 2959. W.J. Proulx, L.L.B. Jos. Proulx, L.L.B. bureau du soir : bureau du soir : 283 Ave. Esplanade. Abundé. Tél. Saint-Louis. 1760. Tél. Saint-Louis. 5350.

ELZEAR ROY NOTAIRE Prêts sur hypothèques, Achats de créances et autres. Département spécial pour : Administration de Successions et de propriétés ; recouvrements (collections) ; assurances ; placement de fonds ; agence pour achat et vente de commerce établis ou autres institutions. 266-269, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC No 11, Place d'Armes, MONTREAL. Tél. Main 5762.

INGENIEURS CIVILS HURTUBISE ET HURTUBISE INGENIEURS CIVILS ARPENTEURS-GEOMETRES EDIFICE BANQUE NATIONALE 99, rue Saint-Jacques. TELEPHONES : Bureau : Main 7618. Résidence : Tél. Rockland 2050.

J.-A.-W. DUFALT Entrepreneur de pompes funèbres 456, RUE PLESSIS, PRES ONTARIO Ouvert jour et nuit.

INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel. Bâtisse Chambre de Commerce.

INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel. Bâtisse Chambre de Commerce.

INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel. Bâtisse Chambre de Commerce.

INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel. Bâtisse Chambre de Commerce.

INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel. Bâtisse Chambre de Commerce.

INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel. Bâtisse Chambre de Commerce.

INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel. Bâtisse Chambre de Commerce.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

ANGLETERRE

VICTOIRE DE
LLOYD-GEORGE

LES COMMUNES ET LA CHAMBRE DES LORDS VOTENT LA RESOLUTION IMPOSANT DE NOUVEAUX DROITS DOUANIERS AU COTON DES INDES. — L'APPEL DU PREMIER MINISTRE.

Londres, 15. — Le gouvernement a eu raison de la violence attaquée des représentants des planteurs du Lancashire, en faisant adopter hier soir dans les 2 Chambres la résolution relative aux droits sur le coton des Indes, et en faisant rejeter l'amendement des députés du Lancashire, par la majorité substantielle de 140, après que M. Lloyd George eût concédé, à la demande de M. Asquith, qu'on prendrait de nouveau en considération toute cette question à la fin des hostilités.

Ce succès est dû à l'appel fait par le premier ministre en faveur de sa politique équilibrée à l'égard des Indes qui ont déjà contribué considérablement à la poursuite des opérations et fournissent encore des hommes, et à l'attitude de M. Asquith qui a reconnu l'opportunité de revenir sur la décision à cause de l'effet désastreux que cela produirait aux Indes.

Les députés du Lancashire se rendant compte qu'ils ne pourraient triompher, ont tenu une réunion à la hâte et ont décidé de demander le vote pour exprimer leur protestation. M. Bonar Law a clos le débat en niant que la mesure soit la fine pointe du coin d'une réforme de tarif. On attache de l'importance à l'allusion que M. Lloyd George a faite aux nouvelles troupes que fournira l'Inde. C'est un parti que M. Winston Churchill a fortement préconisé, récemment.

À la Chambre haute, la question des droits du coton des Indes a été également l'objet d'un débat. Le baron Islington, sous-secrétaire d'Etat pour les Indes, a proposé l'adoption de la mesure du gouvernement. Le comte Beauchamp a suggéré d'ajourner l'étude de la question à la fin de la guerre, mais le gouvernement ayant promis qu'on prendrait de nouveau en considération tout le problème, la guerre terminée, le comte Beauchamp a retiré son amendement et la résolution a été adoptée.

Aux Communes, en présentant la résolution, M. Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les Indes, a rappelé les services que les troupes hindoues ont rendus en France, en Egypte, dans l'Afrique orientale et en Mésopotamie. Il a affirmé que le nombre des Hindous qui ont fait du service actif s'élève à environ 300,000, et a fait allusion aussi à la générosité des princes indigènes. L'orateur a demandé au Lancashire de s'élever au-dessus des craintes qu'il ressentait au sujet des effets économiques de la mesure et d'avoir confiance dans son habileté. Vu la rumeur voulant que les libéraux ne voteraient pas contre le gouvernement, mais s'abstiendraient de voter, M. Chamberlain a adjuré M. Asquith de voter, pour ne pas méconter les Hindous.

DESIREUX DE CONSERVER LA SYMPATHIE DES INDES

M. Lloyd George a défendu la mesure prise comme mesure de guerre et a déclaré qu'il est indubitable que l'Inde peut rendre des services appréciables quant aux recrues. "Nous faisons des arrangements spéciaux aux Indes, à ce point de vue, a-t-il dit, et nous demandons aussi aux Indes de prendre une plus grande part dans l'équipement et le maintien de nos armées. Nous sommes désireux de nous concilier la bonne volonté, la sympathie et le zèle de l'Inde, en particulier à ce moment. Nous avons donc pensé que par mesure de guerre, il faut accomplir ce grand acte de justice à l'égard des Indes, et je ne doute pas que nous allons récolter des fruits abondants de cette mesure de justice. Je crois qu'à très bref délai, le pays comprendra ce que cela signifie et de quelle façon sensible cela contribuera à la poursuite de la guerre". Expliquant la mesure en réponse à la délégation du Lancashire, il a primé hier des vues semblables à celles dont l'amendement de M. Asquith contenait l'expression. M. Lloyd George a terminé son discours en disant qu'il prend la responsabilité de cet amendement.

M. Asquith a assuré que tout le monde rend un reconnaissant hommage au splendide et héroïque concours des Indes, et il regrette qu'une note discordante se fasse entendre. Faisant allusion à l'entente à laquelle on est parvenu en janvier 1916, d'éviter tout débat sur le tarif jusqu'à la fin du conflit, l'ex-premier ministre a admis que l'acte du gouvernement est très remarquable mais il a déclaré qu'il faut songer à l'effet que produirait aux Indes un effort pour abroger une disposition déjà prise. Il a rappelé ce qu'il a fait pendant 2 ans pour maintenir l'union impériale, avec la magnifique résolution qui s'est récemment manifestée à Bagdad, et il a proclamé que des dissensions au sujet des droits sur le coton donneraient lieu à de déplorables malentendus.

La Chambre a mis au rancart par un vote de 265 à 125 l'amendement de M. Bolton, qui proposait la modification des droits sur le coton. Elle a adopté la motion du gouvernement avec l'amendement Asquith qui porte que toute la question sera étudiée de nouveau, à la fin de la guerre, quand le problème des mesures tarifaires entre les diverses parties de l'Empire viendra sur le tapis.

CANADIENS DECORES

Londres, 15. — Les six Canadiens-français dont les noms suivent, tous attachés à l'infanterie, ont été décorés de la médaille militaire: M. R. Delaurier, E. J. Dionne, E. Blouin, W. H. Boucher, J. Lepage, R. Logue.

LES ORANGISTES

LES JAUNES SONT PRETS
A ENVAHIR NOTRE
PROVINCE

Prêtant aux Québécois des ambitions séparatistes, les orangistes parlent de lever une armée de 250,000 hommes pour réprimer toute tentative de coup d'état — Attitude déloyale

LA GUERRE AUX ÉCOLES SÉPARÉES

Stratford, Ont., 15. — L'Assemblée annuelle de la grande loge des Orangistes d'Ontario Ouest, s'est ouverte hier. M. H. C. Hocken, grand maître, a dit dans son discours: "Il y a des indices que les agitateurs français n'ont pas l'intention d'accepter loyalement la décision du Conseil privé. Il semble nécessaire de les avertir que si cette propagande illégale et outragante se continue, il se produira une contre-attaque par l'abolition de toutes les écoles séparées. S'ils comptent sur les termes de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord pour préserver le privilège spécial dont ils jouissent relativement aux écoles sectaires séparées, ils doivent comprendre que leur défi et leur acte de rébellion en tant qu'il a trait à l'usage du français et de l'anglais dans les écoles, entraînera les Anglais à protester et les orangistes d'Ontario à rejeter tout qu'il traite des écoles séparées catholiques et romaines".

Faisant allusion à la guerre, il dit: "Je ne puis m'empêcher d'exprimer le ressentiment qui règne dans l'esprit de tout sujet loyal anglais du Canada contre le peuple du Québec, en ce qu'il a trait à la guerre. Tandis que notre existence, comme nation libre, est en jeu, il a fait preuve d'un esprit de déloyauté à l'Empire, qui je crois aurait éclaté en révolte ouverte s'il avait osé recourir à pareille mesure. Quelques-uns des leaders du Québec ont, depuis l'ouverture des hostilités, proféré des menaces de rébellion. Si nous prenons les articles publiés dans leurs journaux, et les discours des hommes publics du Québec, comme le fait de leur déloyauté à l'égard du peuple de la province de Québec, nous devons conclure qu'il n'a aucun amour pour l'Empire qui l'a protégé et lui a donné ses libertés sous les plis de son drapeau. La haine qu'il a contre l'Angleterre ne peut s'expliquer que par le fait que c'est la plus grande nation protestante de l'univers et que le peuple

du Québec est si attaché à la Papauté, qu'il se réjouirait de la destruction de la puissance de l'Angleterre".

Parlant de la nouvelle discussion par un journal de la province de Québec, concernant l'établissement d'une république canadienne-française sur les rives du Saint-Laurent, il dit:

"Si l'occasion devait se présenter, 250,000 orangistes, trop vœux pour aller combattre au-delà des mers, pourraient être enrôlés dans un mois pour détruire toute tentative qui pourrait être faite dans la province de Québec pour fonder une république".

LE CLERGE CATHOLIQUE EN-
TRAVE LE RECRUTEMENT, DIT
SIR SAM HUGHES

À l'assemblée publique des orangistes, sir Sam Hughes a déclaré que le volontariat avait maintenant vécu et qu'il fallait mettre en vigueur la loi de la milice. En dépit des cris: "Il nous faut de la main-d'œuvre", il prétend que 800,000 Canadiens devraient être actuellement dans les tranchées. Notre général de parade insista sur le fait que des milliers de jeunes gens perdent leur temps dans les salles de billard de Toronto et de Montréal, au lieu de s'enrôler comme c'est leur devoir; il ne veut point du tout adhérer à la politique "d'aller lentement en fait de recrutement". "Le Canada s'est bien conduit, s'est-il écrié, mais des Canadiens n'ont pas fait leur part. Ceux de nos amis les Canadiens-français qui combattent dans les tranchées, sont courageux, mais dans l'ensemble les Canadiens-français n'ont point fait un nombre raisonnable de soldats comme l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Des centaines de jeunes Canadiens-français qui désiraient s'enrôler m'ont déclaré qu'ils avaient refusé parce que le clergé catholique romain leur avait conseillé de s'en abstenir." (Cris de: honte! honte!)

ALLEMAGNE

DES RAVAGES
ALARMANTS

LA FAMINE SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR. — ON VEUT LA PAIX A TOUT PRIX.

Washington, 15. — L'ancien ambassadeur des États-Unis en Allemagne, James W. Gerard, qui vient de débarquer aux États-Unis, venant de Berlin, dit que quand il a quitté cette dernière ville, il y avait des indices que l'Allemagne avait pleinement l'intention d'opérer sa guerre sous-marine sans regard à la perspective d'une guerre avec les États-Unis, et l'on ne parle plus de paix en Allemagne.

Quand M. Gerard est parti de l'Allemagne, les conditions alimentaires étaient considérées très sérieuses. Cette question est jugée très importante par le gouvernement américain, parce qu'elle aura une grande portée sur les prochaines offres de paix de l'Allemagne. La classe des salariés en Allemagne est épuisée par les souffrances grandissantes que la guerre a amenées. Elle est abattue, mécontente du gouvernement, presque séditieuse. La classe moyenne demeure intensément patriote. La lassitude de la guerre fait des ravages alarmants parmi les ouvriers. Un grand nombre de ces humbles gens veulent la paix à tout prix, même au prix des colonies, de l'Alsace-Lorraine, même au prix du prestige et de la situation du pays. Voilà l'opinion exprimée par M. Roth, vice-consul des États-Unis à Rostock, en Allemagne. Il affirme que les ouvriers saxons mènent le train de vie des coolies de l'Asie surprise. Les indigents des villes sont devenus désespérément pauvres et se rendent compte que leur état doit empirer de plus en plus. Les vêtements ne sont plus délicats, ne sont pas à la portée de la classe ouvrière, et les aliments grossiers sont en quantité insuffisante. L'an dernier, les pauvres ont vécu de pain, de patates, de navets et de sel. Il se peut que le surmenage, la famine et la perte d'être chers ajoutent une seconde guerre de paysans aux misères des empereurs centraux.

L'OUVERTURE DE LA
CONFERENCE IMPERIALE

LES SEANCES COMMENCERONT PROBABLEMENT LUNDI.

Ottawa, 15. — On croit ici que la Conférence impériale s'ouvrira à Londres lundi prochain. Le général Smuts, représentant du Sud africain, est arrivé la semaine dernière, et l'ex-premier ministre Foster, haut-commissaire australien, a été choisi pour représenter l'Australie. Les chefs d'Etats des Dominions d'outre-mer ont pu conférer avec les membres du cabinet de guerre. Alors on croit que sir Robert Borden et ses deux collègues pourront revenir au Canada vers le milieu d'avril au moins.

ETATS-UNIS

CONSTRUCTION
DE NAVIRES

LES ARMATEURS AMERICAINS ETUDIENT LA QUESTION DE FOURNIR SANS DELAI UNE GROSSE FLOTTE DE TRANSPORTS.

Washington, 15. — Les constructeurs de navires de bois des côtes de l'Atlantique et du golfe ont discuté, hier, devant la commission des chantiers maritimes, la question de fournir sans délai une flotte de transport de guerre avec l'Allemagne, une flotte considérable de vaisseaux-transport, qui porteront des munitions et des vivres aux nations alliées.

Les chantiers qui construisent des navires d'acier sont maintenant débordés, et les constructeurs de navires de bois ont offert leurs services afin de parer à toute éventualité, car tous pouvaient activement construire à l'occasion une forte quantité de navires.

Les constructeurs réalisent bien l'importance de ces navires-transport qui en temps de guerre offrent de grands secours comme auxiliaires et comme garde-côtes; ils préconisent l'adoption d'un modèle-type pour tous les chantiers, afin d'en fabriquer le plus et le mieux possible.

À Chicago, l'association des manufacturiers de bois a fourni certaines statistiques sur le nombre des navires de bois construits sur la côte du Pacifique. À l'heure actuelle, les chantiers en construction 68, d'une capacité de moins de 1,000 tonnes; chaque navire absorbe en moyenne 1,250,000 pieds de bois et peut être construit en deux mois.

En Colombie Anglaise, on construit actuellement 21 navires de bois et 4 autres d'acier. Dans l'est du Canada, les chantiers regorgent de travail; 35 navires, de 700 à 1,000 tonnes se construisent à Yarmouth. Aux chantiers américains des Grands Lacs, la construction des navires reprend une certaine activité.

MORT DE M.
FERNAND LABORI

LE DEFENSEUR DE DREYFUS S'ETEINT IER A PARIS.

Paris, 15. — Me Fernand Labori, le défenseur du capitaine Alfred Dreyfus et de Madame Caillaux, est décédé hier à la suite d'une longue et pénible maladie.

Labori, l'un des plus célèbres avocats du barreau de Paris, s'était acquis une réputation universelle par sa défense de Dreyfus et par la part qu'il prit dans le procès d'Emile Zola, alors que cet écrivain était accusé de diffamation à l'égard du président de la République et de l'armée française. Cette dernière cause fut un pendant de la première qui se déroula au palais de Rennes.

Peu Me Labori était né en 1860.

PRÉCIS DE LA GUERRE

LES ANGLAIS
PROGRESSSENT

LES TOMMIES CONTINUENT LEUR AVANCE DANS LA VALLEE DE L'ANCRE, A L'OUEST DE BAPAUME, AU SUD D'ACHIELE-LE-PELIT ET AU NORD-OUEST DE GOMMECOURT. — GAIN DES POILUS.

Londres, 15. — Au nord de la vallée de l'Ancre, les Anglais ont fait une avance d'un mille et demi, au sud-ouest et à l'ouest de Bapaume. Ils ont aussi progressé sur un front de plus de 2,000 verges, au sud d'Achiet-le-Petit, et ont occupé une section de tranchée de 1,000 verges au sud-ouest d'Essarts, au nord-ouest de Gommecourt.

Les Tommies ont effectué une incursion à l'est d'Armentières, et ont arrêté devant leurs tranchées un détachement ennemi qui tentait d'opérer un coup de main au nord-est d'Arras.

Dans le cours de la journée d'hier, en dépit d'un violent bombardement, les Français ont continué à gagner du terrain dans une lutte à la grenade, dans la région de Maisons de Champagne.

Dans la région de l'Ancre, les Allemands occupent des positions aussi fortes que celles qu'ils ont abandonnées, et selon les correspondants, ils reprennent haleine, tandis que les Anglais repèrent ces nouvelles positions. Les avant-postes des Tommies sont devant les premiers retranchements de Bapaume, et à certains endroits ils n'en sont éloignés que de quelques centaines de verges.

À Londres, on croit que les Allemands ont déjà évacué Bapaume et se replient sur la ligne fixée par Hindenburg: Lens, Saint-Quentin et Laon.

PERSE ET MESOPOTAMIE

En Mésopotamie, les troupes anglaises sont parvenues à 35 milles au nord de Bagdad et poursuivent encore l'adversaire. Dans le cours de leur avance, les Anglais ont repris l'artillerie tombée aux mains des Turcs, lors de la capture du général Townsend et de Kut-el-Amara. En admettant leur retraite, les Turcs annoncent qu'ils se retirent sur Samarra, à 75 milles au nord de Bagdad. On prend des mesures pour empêcher l'inondation de Bagdad, au cours de la crue prochaine des eaux du Tigre.

On rapporte que les Russes ont capturé la ville de Kermanshah, en Perse, à 80 milles au sud-ouest d'Ismahan. Kermanshah est une très importante ville située à 90 milles de la frontière de la Mésopotamie.

FRONT ITALIEN

Des duels d'artillerie et des combats d'avant-postes ont eu lieu dans les vallées du Brenta et du Frigidio. Sur le Carso, les Italiens ont fait sauter un magasin ennemi. Un aviateur autrichien a bombardé Goritz, blessant ou tuant quelques habitants.

LA DUCHESSE
DE CONNAUGHT
EST DECEDÉE

hier s'est éteinte A LONDRES LA FEMME DE NOTRE ANCIEN GOUVERNEUR. — LA FILLE DU "PRINCE ROUGE".

Londres, 15. — La duchesse de Connaught, épouse de l'ancien gouverneur-général du Canada, a succombé, à 8 heures 30 hier soir, aux suites d'une broncho-pneumonie. Depuis quelques jours, les parents et amis de la duchesse craignaient sérieusement que son cas ne fût sans espoir. Dans les dernières phases de sa maladie on lui plusieurs fois employer de l'oxygène. On pense que la complication de broncho-pneumonie aurait été guérie si la patiente n'avait pas perdu tant de forces lors d'une opération qu'elle a subie en 1913, à Londres. La duchesse a eu toute sa connaissance jusqu'à la dernière minute et elle a reconnu tous les membres de sa famille qui étaient réunis autour de son lit. Les derniers bulletins sur son état de santé ne laissaient que peu d'espoir qu'elle recouvrât la santé. La duchesse s'est éteinte doucement juste après huit heures du soir.

La duchesse de Connaught était la princesse Louise Margaret Alexandrine Victoria Agnès, fille du prince Frédéric Charles de Prusse, surnommé le "Prince Rouge", le vainqueur de Metz. Elle naquit en Prusse, le 25 juillet 1860. Son alliance avec le prince de Connaught le 13 mars 1870, donna lieu à de grandes joissances; à la reine Victoria assista au mariage en personne, accompagnée de toute sa suite, et entourée des personnages les plus illustres de l'Europe.

Le duc et la duchesse habitaient le château de Bagshot, en Surrey, sur l'historique domaine royal, habité par Guillaume-le-Conquérant. A Londres, ils se retiraient au Clarence House. La vie simple de la duchesse lui attirait, en campagne comme en ville, de nombreuses sympathies; et Bagshot spécialement elle a laissé les plus vivants souvenirs de sa générosité.

La duchesse eut trois enfants: la princesse Margaret Victoria Augusta Charlotte Norah, qui vint au monde à Bagshot, le 15 janvier 1882, et qui épousa le prince Gustave Auguste, duc de Scania, prince héritier de Suède. Les enfants, issus de ce mariage, faisaient des délices de leur grand-mère, la duchesse de Connaught.

Le second fils de la duchesse fut le prince Arthur Frederick Patrick Albert, né à Windsor, le 13 janvier 1883, et qui devint aide-de-camp du roi George. Le dernier enfant, est la princesse Patricia, qui naquit au Palais de Buckingham, le 17 mars 1886; elle s'est acquis une grande réputation au Canada, en partageant avec la duchesse des honneurs du Rideau Hall, à Ottawa.



Une annonce par La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.
Voulez-vous, s'il-vous-plait la lire ainsi que d'autres séries qui suivent.

Ne vous mettez pas vous-même hors d'atteinte—

¶ Lorsque vous oubliez de replacer le récepteur sur son crochet, vous vous isolez vous-même de tous les autres téléphones du réseau.

¶ Vous causez également un travail supplémentaire à l'opératrice qui essaiera de vous informer que votre appareil est temporairement hors d'usage.

¶ En remettant toujours le récepteur sur son crochet, vous tenez constamment ouverte la porte de votre téléphone et vous aidez à maintenir un bon service.

La Compagnie Canadienne
du Téléphone Bell

"Bon Service . . . une bonne entente"

Remède Simple
et Sur

POUR TOUX
BRONCHITES

SIROP

DESAUTELS

Préparé par

L. S. DESAUTELS

Bachelier en pharmacie

NECTAROL
GUERIT

TOUX, RHUME, BRONCHITES, ETC

En vente chez tous les pharmaciens

RESTAURATEUR ROBSON
REND AUX CHEVEUX GRIS

leur couleur naturelle, en vente chez tous les pharmaciens, 50 années d'expérience, 50 années de succès.

Ottawa, 15. — La nouvelle de la mort de la duchesse de Connaught soulève de profonds regrets dans la capitale. Durant les cinq années de son séjour au Canada, la duchesse s'était fait aimer de toutes les classes de la société, et depuis les hostilités elle participait à toutes les œuvres de secours et de bienfaisance pour les soldats et les familles des soldats. Elle créa un fonds de secours pour les prisonniers de guerre qui recueillit la somme de \$55,000.

La duchesse était colonel-honoraire de l'ordre des gardes-malades de Victoria, et contribua par ses efforts, à recueillir \$220,000 pour cette institution de bienfaisance. Elle était présidente de la Croix-Rouge canadienne, ayant été élue il y a un mois à peine, à Toronto.

On peut se faire une idée du travail incessant de la duchesse en pensant qu'elle a tricotté quelque mille paires de chaussettes sur une machine spéciale qu'elle fit installer dans les édifices du gouvernement. La millième paire de chaussettes fut placée, à la demande de l'archiviste du Dominion, dans les archives canadiennes.

Tous les départements officiels seront fermés durant le deuil, et un service funéraire sera chanté dans la cathédrale anglicane ici le jour des funérailles.

COURTE SEANCE
A OUTREMONT

À une courte assemblée tenue hier soir, le conseil municipal d'Outremont n'a fait qu'expédier des affaires de routine. Il a été rapporté que l'offre de \$5,966.40 faite par la ville pour la propriété Fletcher, une maison et un lot de 55 x 46 pds, a été refusée. Cette propriété est située avenue West-End, et la ville en a besoin à cause de certaines améliorations. Des procédures en expropriation seront prises sans délai.

1531 Gr. Boulevard

Cottages et dépendances à louer ou à vendre. — Le plus bel endroit du Sault. Très moderne. Superficie: 75 x 120 pds. Offre raisonnable sans considération. F. J. BROUSSEAU, 160, Saint-Jacques. Main 2897

DE TOUS LES
STYLES

NOS CHAUSSURES du PRINTEMPS

Nous invitons nos clients et le public à venir examiner notre assortiment de chaussures aux formes vraiment élégantes, que nous venons de recevoir.

Th. Dussault, le bottier fashionable, 281-est, rue Sainte-Catherine près Saint-Denis

LE SIROP MATHIEU
AU GOUTRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE
GUERIT UN RHUME EN 24 HEURES

ARRÊTER A SES DÉBUTS UN RHUME, UNE BRONCHITE PAR L'USAGE DU SIROP MATHIEU, C'EST PRÉVENIR LES PIRES MAUX

L'usage du SIROP MATHIEU, au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue, fera disparaître, en peu de temps, le rhume le plus opiniâtre, la bronchite la plus invétérée et laissera les bronches et les poumons forts, sains pour pouvoir combattre toute nouvelle attaque. Par son usage régulier on parviendra, souvent à guérir la consommation, car le goudron qu'il contient arrêtera la décomposition des tubercules du poumon et détruira les microbes qui en sont la cause, tandis que l'Huile de Foie de Morue servira à stimuler, à renforcer, à tonifier tout le système.

EN VENTE PARTOUT

POUDRES NERVINES Ces frissons, ces accès de fièvre, toutes ces douleurs, ces maux que vous éprouvez dès le début d'un rhume disparaîtront promptement après quelques doses de POUDRES NERVINES, l'anti-douleur efficace, inoffensif et sûr. PRIX 25 cts.

LA CIE J.-L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, QUE.

Scientifiquement préparé par des experts, avec le choix des feuilles de Thé de Ceylan et des Indes.

Le THÉ
de CEYLAN et des INDES

Représente pour chacun un breuvage rafraîchissant et stimulant. En paquet seulement. Chez tous les Épiceries.

NOIR ET VERT NATUREL. L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE MONTREAL

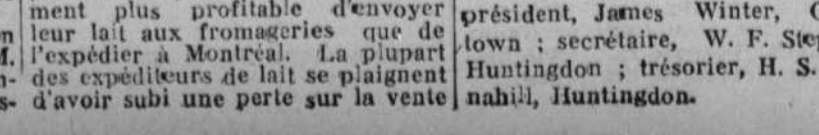
QUATRE CLUBS DE QUEBEC VIENDRONT DISPUTER LA PALME A NOS CLUBS MONTREALAIS.—LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE PROVINCIALE SERA DECIDE SAMEDI SOIR.

1. Minnie F., 107, Sherrer, 10 à 1,
4 à 1, 2 à 1.
2. Manoc, 109, Crump, 1 à 4.
3. Smuggler, 112, Hanover, 3 à 1.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALIST.

Morts de leurs blessures: S. chaud, Fraserville, Québec; E. Deschênes, Vancouver.

Cette résolution de protesta-
et de blâme a été présentée par
A. Julien et Pearson, et afin d'y
ner un effet pratique le plus tôt



RIE POPULAIRE (à responsabilité
J. N. Chevrier, gérant général.

Morts de leurs blessures: S. Chaud, Brosserville, Québec: J.

Cette résolution de protesta-
tion et de blâme a été présentée par
M. Julien et Pearson, et afin d'y

leur lait aux fromageries que de l'expédier à Montréal. La plupart des expéditeurs de lait se plaignent d'avoir subi une perte sur la vente

Ce journal est imprimé au No
Saint-Vincent, à Montréal, par l'IM-
PRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité
limitée). J. N. Chevrier, gérant général.

J. N. Chevrier, gerant general.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Je suis dans cette disposition d'âme où l'on voudrait s'isoler et se taire, et se taire encore! J'envie les solitaires qui n'ont pas à faire l'effort de parler et qui peuvent s'absorber en paix dans les choses intérieures, sans risquer d'être brusquement arrachés à leurs méditations et à leurs rêves.

Entendre les sermons de Notre-Dame, c'est sentir son âme remonter à la surface tout éveillée et chercheuse; hélas! elle trouve bien encombrante la vie agitée qui sollicite sans cesse l'activité et se refuse à laisser durer les minutes, où, dans l'éblouissante lumière de la parole ardente et magnifique, la vérité s'affirme et impérieusement veut s'installer en nous! — A une certaine profondeur les émotions ne s'expriment que par le silence, tous les mots les dénatureraient.

Mais puisque tout de même il faut écrire la lettre du jeudi, rien ne me semble plus à propos que quelques réflexions sur la congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Quelques personnes sont encore à se demander quel peut être le but utile et pratique de ces grandes réunions? Elles ont besoin qu'on les aide à comprendre le bien poursuivi qui me paraît si clair à moi. Il est évident que toutes ces femmes réunies et unies sont à la recherche du progrès et de l'idéal féminin dans le sens du devoir et de la vertu, et de tout ce que l'on entend avec tant d'intérêt s'est dégage l'idée-lumière qui éclaire toutes les autres. C'est que les femmes canadiennes s'éveillent de plus en plus au sentiment d'une responsabilité qu'elles partagent en s'unissant, d'abord pour étudier les diverses conditions de la femme en Canada, ensuite pour essayer de l'améliorer par l'extension des œuvres déjà existantes, et la création d'œuvres nouvelles pour les aider et les protéger davantage encore.

Les réunions publiques où l'on analyse et discute ces œuvres sont destinées à les faire connaître, à exciter l'intérêt et la générosité des belles nonchalantes qui trouvent plus simple de laisser faire le bien par les autres et qui cependant, n'étant pas dépourvues de cœur, se laisseront toucher par le tableau de certaines misères auxquelles elles n'ont jamais pensé.

La mortalité infantile, la nécessité de protéger le travail de la femme, l'incertitude des ménagères qui ne savent ni travailler ni économiser, sont des faits constatés par tout le monde, mais ces dames ne se contentent pas de constater, elles ont cherché la source du mal et examiné comment on pouvait le combattre: elles ont indiqué le travail à faire, analysé les différents moyens de l'exécuter, et en tout, nous avons senti qu'elles marchent vaillamment vers l'élevation et l'ennoblissement du Canada par la femme.

Alors, je réponds aux curieuses qui ne comprennent pas l'utilité de ces longues séances, que les congressistes visent à élever la femme à la hauteur de ses plus nobles devoirs, à lui donner conscience de ses responsabilités dans l'œuvre de l'éducation, à la pénétrer de l'idée qu'elle est une influence, l'influence charmante et toute puissante qui peut renouveler la vieille humanité en la refaisant par les enfants qu'elles savent former! Elles travaillent également à créer l'esprit de solidarité si peu pratiqué par les femmes. Tout cela est merveilleusement sage, et, je le crois, mérite l'admiration et l'encouragement de toutes les Canadiennes.

FADETTE.

"PAR NOS CHAMPS ET NOS RIVES..."

Chanter la terre canadienne et ses campagnes, glorifier le dur labeur et les saines traditions de ses habitants, et le faire dans des vers français bien rythmés, au souffle puissant et charmeur, voilà ce qui nous prend au cœur et qu'a réalisé Mademoiselle Blanche Lamontagne, dans son livre si coquet "Par nos champs et nos rives..." qui vient de paraître. "Cette fois, c'est bien l'air natal qui soulève les strophes, qui en organise la vie et le rythme intérieurs", écrit M. l'abbé Lionel Groulx, qui a magnifiquement préfacé le livre et dont "les Rapallages" ont été une riche contribution à notre littérature du terroir.

Mademoiselle Lamontagne, dès les premiers vers, indique le but de son œuvre :

Je veux, poète de la plaine,
Avec des mots rudes et doux
Chanter la terre canadienne
Et la campagne de chez nous

Elle a un profond amour pour cette terre et n'en parle qu'avec respect :

Tout, qui règne en moi, comme sur un autel,

La jeune poëtesse s'est rassasiée du spectacle de la nature : elle a respiré la bonne odeur des trèfles verts, contemplé les gerbes de blé "blondes et superbes", elle s'est imprégnée du charme des nuits d'été, elle a entendu "les bruits divins du réveil des choses" : elle aime la mer, car les ancêtres de la patrie canadienne l'ont labourée et plusieurs y dorment "du sommeil qui doit durer toujours" : elle admire et chérit les peupliers "gardiens muets de la terre chérie" mais redoute la "poudre" qui "le baiser donne la mort".

Elle garde cependant ses plus beaux chants pour les laboureurs de la terre, pour ceux dont la sueur fait germer et éclore les moissons, pour les "habitants" :

Chantez, ô poètes, mes frères,
Le charme éternel de l'amour...

Chantez la fleur qui vient d'éclore,
Chantez la gloire du printemps,

Chantez la splendeur de l'aurore,
Moi, je chante les "habitants"!

Et plus loin, dans des strophes d'un agréable réalisme :

Ne raillois pas leurs habitudes,
Leur dehors simple et sans atours,

Leurs manières, leurs gestes rudes,
Et leurs pittoresques discours...

Car, dessous cette rude écorce
Ils cachent tous un noble cœur...

Ils ont fait nos champs et nos plaines
Et c'est d'eux que nous sommes nés!

Gloire à ces hommes qui demeurent
Près de la charrue et des bœufs!

L'auteur rend l'hommage de ses vers au premier colon canadien, Louis Hébert :

Par nos champs et nos rives...
est un beau volume de plus de 200

Le Grenier

Le grenier est lointain et solitaire, à peine
S'il entend par moment monter de la maison
Les bruits quotidiens que les hommes y mènent:
Les pas, les voix, le choc d'une porte, le son
D'un couvercle qu'on heurte et d'une anse qui crie
Et, dehors, le cahot d'un char, le beuglement
Du troupeau matinal qui sort de l'écurie.
Et la chaîne du puits qui grince longuement.

Mais des bruits familiers animent son silence.
D'invisibles souris grignotent dans les murs;
Parfois, hors de son trou l'une d'elles avance
Le museau, puis la tête, et d'un bond preste et sûr
Saute sur le plancher, s'arrête, et, frissonnante,
De son petit œil noir explore les alentours.
Or les choses ont l'air coïtes et rassurantes,
Et le chat n'est pas là, ni l'homme... Une autre accourt,
Une autre encore, une autre, une autre; elles pullulent,
S'appellent, se rassemblent; puis, d'un galop fou,
Ce peuple turbulent se rue et se bouscule
Autour de quelque noix trouvée on ne sait où;
Et, pour se disputer ce butin minuscule,
On les voit se livrer de grands combats qui font
Courir d'étranges bruits dans le grenier profond.

Louis MERCIER

et dignes des plus grands poètes :
c'est dans cette disposition
d'âme qu'elle voue ces beaux vers
au clocher de la vieille église :

Plus que les collines prospères,
Plus que les forêts et les monts,
Plus que la maison de nos pères,
O clocher matinal, nous t'aimons!

"Nous aurons beau faire : eux-
là créeront la beauté mieux que
les autres, qui auront fait des ver-
tus de la patrie les grandes éduca-
trices de leur talent..." écrit M.
l'abbé Lionel Groulx, dans la pré-
face de "Par nos champs et nos
rives..."

Ce sont ces vertus, les vertus de
la patrie, les vertus des ancêtres
que la jeune poëtesse a célébrées
en des vers remarquables avant
tout par l'élevation de la pensée
religieuse. Elle chante la foi simple
et robuste qui animait les aïeux et
qui aujourd'hui encore verse le
baume sur les douleurs des "habi-
tants", quand les ouragans vien-
nent broyer les moissons grandis-
santes; elle se fait la gardienne
des traditions pieuses, comme le
signe de croix, avant le labour, le
signe de croix sur l'entame du pain,
la prière du soir en famille,
les douces et belles veillées du
foyer canadien, l'amour et le res-
pect des vieillards, le souvenir des
morts.

Quand on se laisse prendre et
envahir par cette poésie charmeuse,
on sent que c'est réellement la
voix des ancêtres qui, montant
des racines du sol où ces braves
semoient, se fait écho dans les
strophes harmonieuses de la poë-
tesse.

Que dire maintenant de la riches-
se de la pensée, de la perfection du
vers ? A part quelques inégalités,
et de légères négligences, parasites
inévitables d'une œuvre de jeunesse,
nous ne pouvons que louer
le livre de Mademoiselle Lamontagne
et féliciter la jeune fille qui
possède de tels talents et les di-
gites vers un si noble but.

La pensée de l'auteur est tou-
jours élevée, même dans les des-
criptions réalistes et son expres-
sion souvent originale. Son vers a
de l'ampleur dans les poésies un
peu étendues, comme "Le Poème
des arbres", "Aux ancêtres ma-
rins", "Le soir tombait", "La
maison" ; il est vif et saillant
dans les poésies plus courtes : sou-
vent réaliste comme dans "L'éta-
ble" et "Le Ber", il devient can-
dide et naïf dans "Les jours de
notre enfance".

Plusieurs des poésies de Made-
moiselle Lamontagne nous ont rap-
pelé le souvenir de grands poètes
français, et non des moindres :
c'est ainsi qu'en lisant "Le Sen-
tier", nous pensions à la Chute des
Feuilles de Millevoje, "Viens
dans les champs fleuris" nous re-
mémoirait la délicieuse poésie de
Ronsard : "Mignonne, allons voir
si la rose..." et "J'ai voulu voir
la campagne" de Victor Hugo.

Mais les vers de Mademoiselle
Lamontagne auront toujours pour
nous plus d'intérêt qu'en ont ja-
mais eu ceux de Ronsard, de Mille-
voje et de Victor Hugo, car ils joi-
gnent à une haute valeur littéraire
le mérite d'être de chez-nous, d'être
notre bien, et nous remercions
Dieu qui donne chaque jour à la
terre canadienne le bras des labou-
reurs pour la faire fructifier, de lui
prêter quelquefois, pour la chan-
ter, la voix des poètes.

Charles GAUTIER.

(Le Droit.)

Par nos champs et nos rives...

est un beau volume de plus de 200

pages, papier de luxe, avec couver-
ture illustrée d'un dessin inédit de
Mlle LeMoine. Il se vend 75 sous,
plus 5 sous pour les frais de port,
au Devoir, 43, rue Saint-Vincent;
chez Granger Frères, 47, Notre-
Dame-ouest, et dans les librairies
suivantes : Librairie Notre-Dame,
37, Notre-Dame-ouest; Librairie L.-
J.-A. Derome, 36, Notre-Dame-
ouest; Librairie Beauchemin, 79,
Saint-Jacques; Langevin et Larche-
vêque, 8, Saint-Jacques; Librairie
Saint-Louis, 288, Sainte-Catherine-
est; Deom Frères, 257, Sainte-Ca-
therine-est; J.-O. Pineault, 280, Ra-
chel-est.

RECETTES

BRIQUES À LA QUEBÉCOISE
(Préparées la veille au soir)

Faites votre détrempe la veille :
1-2 gâteau de levain jeté dans 1 tas-
se de lait tiède et délayé dans 2 tas-
ses de farine. Le matin, ajoutez 2
œufs, un peu de sel, 1 cuillerée à
table de sucre. Battez ensemble avec
une cuillère, puis ajoutez assez de
farine pour faire une pâte ferme.
Pétrissez 5 minutes, mettez au
chaud et laissez lever jusqu'à ce que
la pâte soit très légère. Amalgamez-
y bien 1-2 tasse de beurre tendre et
laissez reposer. Quand la pâte est
bien légère, moulez-la en briques,
que vous placerez dans la poêle très
rapprochées les unes des autres.
Laissez reposer dans un lieu chaud.
Quand elles seront bien levées, fai-
tes-les cuire à four modérément gai
jusqu'à ce qu'elles prennent une
belle couleur. Enduisez le dessus
avec un peu de sucre humecté de
lait.

Observation. — On peut varier ce
mets en y ajoutant un quartier de
coco râpé menu. On fera cela après
avoir mis les œufs et quand la pâte
sera bien levée, de préférence le ma-
tin. A sa guise, on ajoutera de la
cannelle, de la râpure de citron con-
fit, du raisin, ou tel autre fruit qu'il
convendra.

PANNEQUETS À L'ANGLAISE
(Pancakes)

1 chopine de lait, 1 cuillerée à ta-
ble de sucre, 2 œufs, 1 tasse de fa-

rine, 1 cuillerée à thé de poudre à
pâtisserie. Pincée de sel... Sassez
ensemble la farine, le sel et la pou-
dre à pâte. Ajoutez-y les œufs bien
battus et le sucre, puis mélangez le
tout avec la chopine de lait. On de-
vra s'assurer que le mélange soit
bien opéré. Si la pâte paraît trop
épaisse, ajoutez-y du lait doux. Dans
une poêle mettez un petit morceau
de beurre, puis faites cuire la pâte
par cuillerées. Servez avec du sucre
en poudre et quelques gouttes du jus
de citron.

SANDWICH AU FROMAGE

Prenez soit du Neufchâtel (importé)
ou du fromage à la crème du Cana-
da. Si le fromage est trop dur,
humectez-le avec un peu de crème
douce ou de lait. Ajoutez un soup-
çon de paprika pour lui donner une
saveur et un peu de sel. Finalement,
pour chaque fromage ajoutez 1-2
tasse de noix hachées : les noix de
Grenoble anglaises sont préférables,
les amandes sont plutôt plates au
goût. Étalez ce mélange sur des
tranches minces de pain bis que
vous vernissez de beurre fondu.

GATEAU D'ANTAN AUX POMMES
DE TERRE (Sans œufs)

2 tasses de farine, 1 cuillerée à
thé de sel, 2 cuillerées à thé de pou-
dre à pâtisserie, 1 tasse de pommes
de terre, pilées finement. Lait ou
eau. Mêlez la farine avec le sel et
la poudre à pâtisserie, puis mettez
les patates pilées avec une quantité
suffisante d'eau ou de lait pour en
faire une pâte molle. Versez le tout
dans une rôtissoire bien graissée et
faites cuire lentement, en le tour-
nant de temps à autre et en y ajou-
tant à chaque tour un peu de sain-
doux jusqu'à ce que le gâteau soit
brun des deux côtés et la cuisson
bien opérée. Ceci doit durer envi-
ron 30 minutes. Garnissez avec une
couche de beurre dessus et servez
chaud. C'est un gâteau très bon
marché qui fait une variété pour le
souper.

LE TRAMWAY

AU MOINS UN MILLION

LE PROJET RELATIF À LA CON-
STRUCTION DE VOIES SOUTER-
RAINES EST POUR LE MOINS
PREMATURE, DIT LE COMMIS-
SAIRE DES TRAVAUX PUBLICS.
— LE CONTROLE DU SERVICE.

En février 1915, le commissaire
Côté rencontrait à Chicago M. Dion
J. Arnold, expert en question de
transport. Après lui avoir fait
connaître la situation dans laquelle
se trouvait la ville à cette époque,
il en était venu à la conclusion que
la construction de voies souterrai-
nes à Montréal, pour faciliter le tra-
fic-voyageur dans le centre, n'était
nullement opportune. M. Arnold lui
avait déclaré que la ville doit avoir
au moins un million de population
pour songer à exécuter une telle en-
treprise.

Profitant des remarques que lui
avait faites l'expert américain, M. Côté
laisait entendre hier après-midi à
la commission du tramway que le
seul moyen de décongestionner le
bas de la ville, à l'heure actuelle, ce
serait d'élargir la rue Vitré, du qua-
re Viger au square Victoria, ainsi que
la rue Saint-Antoine. Il rappelle que,
lors des discussions qu'eut le
bureau des commissaires avec les
représentants de la compagnie, il
fut souvent question de l'élar-
gissement de ces deux rues. MM. Ro-
bert et Perron avaient pratiquement
consenti à mener l'entreprise à bon-
ne fin. Mais ils y mettaient cette
condition cependant : que la ville
leur donnât le droit d'imposer un
taux de passage uniforme de 5 sous
sur tout le réseau de la compagnie.

Répondant à une question du sé-
nateur Beaudin, M. Côté a ajouté
qu'il a été question aussi de cons-
truire de nouvelles lignes du sud au
nord. On parlait dans le temps de la
rue Saint-Urbain et de la rue Saint-
Hubert. Mais on ne prit aucune dé-
cision.

On se rappelle d'autre part que M.
Côté, tout comme le maire Martin et
l'ancien commissaire Hébert, avait
son projet de règlement de la ques-
tion des tramways. Il a donné les
raisons hier pour lesquelles ce der-
nier n'a jamais vu le jour. Elles sont
pour ainsi dire toutes contenues
dans le fait que la question d'un re-
nouveau de franchise n'a ja-
mais pu pour de la liberté de dis-
cussion à l'hôtel de ville, en 1914 et
en 1915.

M. Côté a fait remarquer que son
projet comportait un pourcentage
de 5 pour cent sur les recettes brutes
de la compagnie ; à son avis, il
est plus facile de calculer sur les re-
cettes brutes que sur les recettes nettes
dont il faut toujours réduire les
frais d'exploitation. L'objet prin-

Le Nemo Populaire

Aucune femme ne doit sacrifier sa bonne
mise et sa santé, car il y a un corset Nemo
pour chaque genre de taille.

Dans le ménage son travail lui paraît lé-
ger, elle a toujours bonne mine et se sent
tout à fait à l'aise, l'appui fort et agréable
qui lui fournit le corset Nemo lui donnera de
grands soulagements.

Le Nemo 403 est pour les femmes fortes,
de tailles moyennes; nous avons des corsets
Nemo pour chaque genre de tailles de
\$4.50 à \$6.00.

Nos corsetières d'expérience pourront vous
choisir le Nemo qui siera à votre taille et se
feront un plaisir de vous l'ajuster.

Nous avons également toutes les meilleures
marques de corsets.

VARIÉTÉ. — CHOIX. — PRIX

C.-J. Grenier & Cie

403 RUE SAINT-CATHERINE EST. Angle Saint-Hubert, Montréal
GRAND CHOIX DE GANTS POUR DAMES

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Offre importante de Robes



Maintenant que les élégantes ont donné leur acquies-
cement aux nouveaux styles, c'est le temps de vous
procurer l'une des dernières créations à un prix que
nous aurions pu vous offrir, n'eût été notre habileté
à nous procurer ce lot à grand rabais de la part du
manufacturier.

Des crêpes de Chine-- Taffetas et serges à complets

sont compris dans cet assortiment, dans les couleurs de ma-
rine, de noir et de Copenhague.

Les unes ont des manches longues, un col bas et sont de
grandeurs diverses. Il y en a qui sont en jolis patrons de
broderie. Valeur jusqu'à \$20.00. Samedi seulement.

\$9.98

ALMY'S Premier étage. — Commandes par la poste remplies.

Carpettes à bas prix

Seulement 8 carpes Wilton anglaises, 4 pieds 6 x 7 pieds 6,
petits dessins verts ou tan. Régulier \$17.50, pour \$11.95
Seulement 20 carpes anglaises en tapis, grands 4
pieds 6 x 7 pieds 6. Marquées à prix spéciaux pour
samedi \$4.45
Seulement 4 carpes en velours sans couture. Grands 9
pieds x 12 pieds. Valant \$40.00. Marquées à prix spé-
ciaux pour samedi \$24.35
2000 verges de tapis Bruxelles. Tous garantis la meilleure mar-
chandise. On ne peut les acheter à la manufacture au
prix auquel nous les vendons samedi. Consu et posé
gratuitement \$1.35 la verge

ALMY'S Deuxième étage. — Commandes par la poste remplies.

"Wear-Ever"

Durant la démonstration que nous
ferons des ustensiles de cuisine en
aluminium inusable "Wear-ever",
nous vendrons des pots à 98c
cuire. Valant \$1.75, pour



Réchauds portatifs Eko 39c
Chaleur en boîte Eko, spécial 3 pour 25c
Seaux à rebuts en tôle galvanisée, avec poignée-anse et cou-
vercle recouvrant les bords. Spécial 98c
Balais en paille de maïs, bien faits, à 4 rangs de corde. Spé-
cial, à 42c
Vaisseaux pour cuisson, émaillés gris, prix régulier 65c,
pour 39c
Réchauds à gaz (Moffatt), à 2 feux, avec grand four spacieux,
très bon cuisier. Spécial \$8.45
Poli à meubles, "remettant tout à neuf", 4 oz. Valant réguliè-
rement 25c, pour 15c
Cure-dents "Minto". Spécial, la boîte 5c
ALMY'S Au quatrième. — Commandes par la poste remplies.

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

principal de cette suggestion était d'ob-
tenir un pourcentage non seulement
sur les recettes du territoire tel que
délimité par le Règlement 210, mais
sur tout le territoire de Montréal,
s'étendant des limites est de la mu-
nicipalité de Lachine jusqu'aux li-
mites est du quartier Mercier, et du
fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ri-
vière des Prairies.

M. Côté a déclaré à la commis-
sion qu'il est en faveur du trans-
port des marchandises dans les rues
à certaines heures de l'après-midi,
lorsque le trafic est moins intense,
ainsi que durant la nuit.

Quant à la question souvent dé-
battue de l'encombrement dans les
tramways, inutile de songer à la ré-
soudre d'une façon parfaite : ce
qui se passe à Montréal aux heures
de trafic intense, les villes améri-
caines, surtout Cleveland, n'y ont
pas encore échappé.

A l'issue de la séance, l'échevin
Macdonald, à la tête d'une forte dé-
légation de citoyens de Notre-Dame
de Grâce, est venu exposer les be-
soins de ce quartier aux membres
de la commission.

Comme l'expert Wilcox, M. Mac-
donald a insisté sur l'importance
qu'il y a pour la ville et partant
pour les citoyens, de s'assurer le
contrôle du service de la compagnie
des tramways.

L'échevin Ward et l'entrepreneur
J. Dixon ont également présenté des
requêtes à la commission. La pre-
mière a trait à la construction d'un
nouveau circuit sur l'avenue West-
ern, la seconde, au transport des
matériaux de construction.

Vous-êtes-vous savoir ce que
vous êtes? Jean Deshayes, le
graphologue, vous le dira, si
vous lui écrivez aux termes que
reproduit le coupon du NATIO-
NALISTE, chaque semaine.

